

Politique de service après-vente pour iFLYTEK Smart

Recorder Pro Produit DANUTECH EUROPE KFT

La politique de service après-vente pour iFLYTEK Smart Recorder Pro produit DANUTECH EUROPE KFT, applicable aux produits livrés aux acheteurs dans leur emballage d'origine, sera strictement conforme aux lois et réglementations de la France, suivra les normes de l'industrie, respectera pleinement les droits et les intérêts des consommateurs, et leur fournira une gamme complète de services. Conformément aux réglementations nationales, DANUTECH EUROPE KFT promet aux consommateurs un service après-vente approprié en cas de défaillance du produit. Veuillez lire attentivement cet accord afin de vous assurer que vous comprenez vos droits et obligations dans ce cadre.

Rien dans le présent accord ne vise à limiter, modifier, priver, renoncer, exclure ou suspendre les garanties obligatoires ou les droits statutaires non exclusifs que vous pouvez avoir en vertu de la loi. Si une section, une disposition, une clause, une phrase ou une partie de celles-ci du présent accord est jugée invalide ou inapplicable, il faut les considérer comme des modifications dans la mesure minimale nécessaire pour rendre cet accord valide et applicable, et le reste du présent accord ne peut être affecté ou altéré en aucune façon par ces modifications.

Sauf disposition contraire expresse, les termes et conditions de cet accord sont uniquement contenus dans cet accord. Aucun autre accord, disposition ou déclaration, quelle qu'en soit la source, ne peut être considéré comme une extension, un ajout, une soustraction ou une modification des termes de cet accord de garantie. Aucune garantie ou caution accordée par une autre personne, entreprise ou société à propos de ce produit n'est contraignante pour DANUTECH EUROPE KFT.

I Retour, échange et réparation gratuits dans les quatorze (14) jours

En vertu de la loi et de la réglementation de la France, vous avez un délai de quatorze (14) jours pour vous retirer du contrat sans donner de raison et la période de remboursement/résiliation expirera dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de réception du produit. Si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation/résiliation, vous devez envoyer une déclaration claire d'intention de rétractation/résolution (par exemple, par courrier postal ou e-mail) : [service@danutecheu.com].

Si vous vous retirez du contrat, nous vous rembourserons immédiatement tous les frais que vous avez payés, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la réception de votre demande de remboursement, y compris les frais d'expédition (à l'exclusion des frais supplémentaires liés au fait que vous avez choisi un mode d'expédition autre que le mode d'expédition le moins cher que nous proposons). Le remboursement sera effectué par le même moyen de paiement que la transaction initiale, sauf si vous avez expressément convenu d'un autre moyen de paiement. Cette méthode de remboursement n'entraînera pas de frais supplémentaires pour vous. Vous devez nous

renvoyer ou nous remettre le produit sans retard excessif et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date d'envoi de la demande de remboursement. Si vous envoyez le(s) produit(s) avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, celui-ci sera considéré comme respecté. Nous pourrions retenir le remboursement jusqu'à ce que nous recevions le(s) produit(s) ou que vous nous fournissiez un justificatif.

Vous pouvez également choisir de remplacer le produit par un autre de même modèle et de mêmes spécifications, ou de réparer le(s) produit(s) gratuitement.

II Réparation gratuite dans un délai de 2 ans

Si le produit présente un défaut de performance dans un délai de 2 ans (inclus), les consommateurs peuvent choisir un service de réparation gratuite. Ce service ne couvre pas les cas de défaillance définis dans la section **IV**.

Couverture de la garantie	Contenu de la garantie	Période de garantie	Méthode de service
Produits	Produits et accessoires	2 an(s) (inclus) de garantie gratuite	Envoi en réparation, envoi au centre de réparation

1. Pour les produits avec un délai d'activation, le période de garantie débute à la même date que la date d'activation, à savoir la date où le consommateur se connecte pour la première fois à Internet pour activer le produit DANUTECH EUROPE KFT, y compris, mais sans s'y limiter, le Wi-Fi et les réseaux de données mobiles 2G / 3G / 4G / 5G.
2. Pour les produits qui n'ont pas de délai d'activation, la période de garantie débute à la même date que celle indiquée sur la facture d'achat ou la preuve de livraison (POD) du produit.
3. Si le client ne peut pas fournir une facture ou une POD comme mentionné ci-dessus, la date de début sera prolongée de quatre-vingts (90) jours à compter de la date de fabrication indiquée dans le numéro SN de l'unité centrale.
4. Pour les accessoires (chargeurs, câbles de données, etc.), il faut fournir un certificat de garantie du produit pour assurer qu'ils sont toujours sous garantie.
5. Si le dernier jour de la période de garantie valide tombe un jour férié, le jour suivant sera considéré comme le dernier jour de la période de garantie.

III Engagement qualité

1. Pendant la période de garantie, si le produit (à l'exclusion des accessoires) a été remplacé, la période de garantie sera recalculée ; Si des pièces ont été remplacées, la période de garantie de l'unité principale sera prolongée de 6 mois à compter de celle d'origine.
2. Les pièces à réparer et à remplacer hors garantie seront couvertes par une garantie gratuite de 6 mois.

IV Les cas suivants ne sont pas couverts par la garantie

1. Manque de certificat de garantie et de facture valide / certificat de garantie qui ne

correspond pas au modèle du produit / certificat de garantie modifié / période de garantie dépassée ;

2. Plaque signalétique, code-barres SN, étiquette d'inviolabilité arrachés ou endommagés, flous et méconnaissables ;
3. Toute défaillance ou tout dommage causé par la modification, le démontage, le brossage ou la réparation sans l'autorisation d'DANUTECH EUROPE KFT ;
4. Toute défaillance ou tout dommage causé par le transport, la manutention, la chute ou d'autres facteurs au cours du retour et de l'envoi en réparation ;
5. Tout dommage accidentel ou artificiel du produit tels que la pénétration de liquide, la chute, la tension d'entrée non appropriée, la compression excessive, la déformation de la carte mère, des dommages évidents causés par des objets durs, des fissures, des pattes cassées et des déformations graves sur l'adaptateur électrique, ainsi que des dommages, des fils cassés, des fils dénudés et d'autres problèmes sur le cordon d'alimentation.
6. Toute défaillance ou tout dommage lié à l'installation, l'utilisation, la réparation ou le stockage du produit non conforme au guide d'utilisation ;
7. Toute défaillance ou tout dommage causé par d'autres facteurs irrésistibles (incendie, tremblement de terre, inondation, etc.) ;
8. Produits contrefaits / toute pièce ou tout produit non compatible avec notre produit / pièces ;
9. Détérioration du produit causée par l'usure normale, y compris, mais sans s'y limiter, la rouille ou les taches.

V Guide de retour, d'échange et d'envoi de réparation

1. Avant le retour et l'échange du produit ou l'envoi en réparation, veuillez vérifier que les éléments suivants sont bien préparés :

	Unité centrale et accessoires complets	Emballage complet	Facture (non modifiée)	Cadeaux (le cas échéant)
Retour	√	√	√	√
Échange	√	√	√	
Réparation	√		√	

Pour les consommateurs éligibles au retour du produit, veuillez contacter le vendeur pour effectuer la procédure de retour.

2. Avant la réparation, veuillez sauvegarder à l'avance vos données personnelles. Le processus de réparation pourrait entraîner la perte de vos données personnelles, DANUTECH EUROPE KFT protégera vos informations personnelles et n'accèdera pas aux données stockées dans le produit, mais n'assumera pas la responsabilité des dommages ou de la perte de données personnelles au cours de la réparation.

3. Lors de la réparation, DANUTECH EUROPE KFT fera passer un test professionnel au produit. Après avoir identifié le défaut, DANUTECH EUROPE KFT établira un plan

de réparation correspondant. Pour les produits sous garantie gratuite, pendant la durée de validité de cet accord, les consommateurs bénéficient des droits de réparation, d'échange et de retour conformément aux termes de cet accord. Si vous choisissez de réparer ou d'échanger le produit, le produit et les pièces défectueux seront à la disposition d'DANUTECH EUROPE KFT. Les produits non défectueux seront retournés dans leur état d'origine.

4. Vous devez conserver le certificat de garantie du produit et le présenter à DANUTECH EUROPE KFT ou à ses agents à leur demande comme preuve de la période de garantie. DANUTECH EUROPE KFT se réserve le droit de refuser de fournir un service après-vente pour les produits sans certificat de garantie correspondant.

5. Si le produit n'est pas éligible à la garantie, DANUTECH EUROPE KFT fournira les services payants pertinents.

6. DANUTECH EUROPE KFT gardera un registre des réclamations des consommateurs, et enregistrera :

- (a) Nom et adresse du consommateur ;
- (b) Nom, numéro de modèle et prix d'achat du produit ;
- (c) Date d'exécution du contrat d'DANUTECH EUROPE KFT ;
- (d) Date à laquelle les défauts ont été indiqués ;
- (e) Description des défauts ;
- (f) Droits que le consommateur souhaite exercer au titre de sa réclamation de garantie ;
- (g) Méthodes de réclamation de garantie, motifs de rejet de la réclamation ou droit d'exécution obligatoire de la réclamation.

7. Dans la mesure maximale permise par la loi applicable, DANUTECH EUROPE KFT ne sera pas responsable envers vous pour :

- (a) Tout dommage causé à votre produit ;
- (b) Toute perte de revenus, de bénéfices, de ventes, de contrats, d'opportunités commerciales, d'opérations ou d'économies anticipées ;
- (c) Perte de fonds commercial ou de réputation ;
- (d) Vos données perdues ou corrompues ;
- (e) Tout dommage matériel ou corporel (y compris le décès) à toute personne ;
- (f) Tout dommage accessoire, consécutif, exemplaire, spécial, punitif, multiple, purement économique ou autre dommage indirect lié à l'utilisation du produit, qu'il soit basé sur une garantie, un contrat, un délit, un statut, une responsabilité stricte ou autre, même si DANUTECH EUROPE KFT a été informé de la possibilité d'un tel dommage ou d'une telle perte.

8. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la garantie définie expressément dans le présent accord est la seule et unique garantie concernant ce produit, excluant toute autre garantie, déclaration, approbation ou condition de toute nature, qu'elle soit orale, écrite, expresse, implicite ou statutaire, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, et toute garantie contre les défauts cachés ou latents. Au cas où toute garantie ne peut pas être exclue, ce genre de garantie doit être limité aux termes de le présent accord de garantie et à la période de garantie définie dans celui-ci.

VII Annonce spéciale

1. Le présent accord est régi et interprété conformément aux lois de la France ;
2. Les termes et conditions ci-dessus ne s'appliquent qu'aux produits finaux vendus par DANUTECH EUROPE KFT en France ;
3. Cet accord de garantie n'est pas transférable ;
4. Nous ne serons pas responsables de toute autre garantie donnée par le vendeur au consommateur sans l'engagement d'DANUTECH EUROPE KFT ;